



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Personnels enseignants, d'éducation et d'orientation
second degré

**DOSSIER DE
DEMANDE DE POSTE ADAPTÉ
ANNÉE SCOLAIRE 2012/2013**

Dossier à retourner avant le 20 janvier 2012

- 1^{ère} demande (1)
 renouvellement de PACD (1) (préciser le nombre d'années dont vous avez déjà bénéficié)
 renouvellement de PALD (1)

I- SITUATION PERSONNELLE ET ADMINISTRATIVE

Rectorat

51 rue Monge
BP 1516
21033 Dijon cedex
téléphone
03.80.44.84.00
télécopie
03.80.44.84.28

Cellule
GRH

Affaire suivie par
Jeannette Brebouillet
Téléphone
03.80.44.86.50
Fax
03.80.44.84.91

Nom – Prénom :

Date de naissance :

Corps : échelon :

Discipline :

Affectation actuelle et modalités de service dans le cas d'une 1^{ère} demande :

- à titre définitif :
- à titre provisoire :

Renseignements concernant votre affectation actuelle sur poste adapté en cas de renouvellement :

- PACD ou PALD (2)
- Lieu :
- Fonctions :

Situation de famille : Célibataire – marié(e) – divorcé(e) – séparé(e) – pacsé(e) (2)

Age et profession du conjoint :

Date de naissance des enfants à charge :

Autres charges de famille :

Adresse personnelle + numéro de téléphone :

Titres et diplômes :

Durée des services valables pour la retraite au 01.09.2012 :

Date de départ à la retraite envisagée

- (1) : cocher la case correspondante
(2) : rayer les mentions inutiles

II – Congés Obtenus (dates et durées totales)

1 – congé de maladie ordinaire :

2 – congé de longue maladie :

3 – congé de longue durée :

4 – congé pour accident de travail :

- éventuellement taux de votre pension :
- montant annuel :

5 – bénéficiez-vous d'une autre pension ?

- laquelle :
- taux :
- montant annuel :

6 – Disponibilité d'office après CLM ou CLD ou congé maladie : oui – non (2)

7 – disponibilité pour convenances personnelles : oui – non (2)

8 – Etes-vous reconnu travailleur handicapé par la MDPH : **oui – non (2)**

- durant quelle période :
 - Taux :
- (joindre le justificatif)

III – Avez-vous exercé une autre activité professionnelle

- Laquelle :

- durant quelle période :

IV – Quelles sont vos motivations pour demander un poste adapté ?

(retrouver un rythme de travail, resocialisation par le travail, reprise de contact avec la pédagogie et les élèves, préparation à une reconversion vers d'autres fonctions, etc.....)

N.B : tous les personnels, candidats à un poste adapté, sont invités à prendre l'attache de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées qui siège au sein de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), afin de demander la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et de faire fixer leur taux d'incapacité. Cette reconnaissance pourra leur être utile à plusieurs titres, notamment dans le cadre de leur départ en retraite.